

**UN DEMI-SIECLE D'EVOLUTION LINGUISTIQUE:
PARIS 1948-PARIS 1997.
L'EXEMPLE FRANÇAIS. BILAN.**

Jean-Claude Chevalier.

Selon une méthode couramment utilisée en France, l'exposé vise à mettre en rapport le jeu des institutions universitaires et le développement des théories depuis 1948, date du Congrès de Paris. Pour les institutions, la thèse de base est que, devant le blocage des Universités, les linguistes ont dû se frayer un chemin dans des institutions marginales. Pour les théories, l'auteur a passé en revue les différents domaines, établi le jeu des influences avec les linguistiques étrangères et le jeu des interrelations entre branches différentes des sciences, défini les spécificités françaises. Il a tenté de proposer un tableau d'ensemble de la linguistique française en 1997.

Mots-Clés : France. Linguistique. Histoire. Institutions. Théories. Epistémologie historique. Université. CNRS. Ecoles. Publications. Phonétique. Phonologie. Morphologie. Syntaxe. Discours. Sémantique. Pragmatique.

25 000 publications en Sciences du Langage paraissent chaque année, nous apprennent les bibliographies. Autant dire que toute vue d'ensemble des théories, de leurs manifestations, du jeu institutionnel qui les soutient est impossible pour un seul rapporteur. La seule solution raisonnable est de confier à une ou plusieurs équipes le soin de rédiger des encyclopédies dont les regroupements seront approximatifs et, bien sûr, contestables, qu'ils soient alphabétiques ou notionnels ou historiques, mais consultables du moins; et expertisables. Plusieurs titres sont parus ces derniers temps; ils me dispenseront de toute tentative d'articulation généraleⁱ. Je me contenterai de quelques remarques secondes pour introduire aux débats du Congrès et je resserrerai ma vision sur le domaine français.

1° Avant la guerre de 39-45, la recherche linguistique en France était pilotée par quelques rares "patrons", autocrates d'âge mûr; la recherche et l'enseignement étaient le plus souvent philologiques et les centres de linguistique générale rarissimes. Depuis 1920 pourtant,

ⁱ L'Encyclopédie la plus complète est : *The Encyclopedia of Language and Linguistics*, R.E.Asher ed., Oxford, New York, Seoul, Tokyo: Pergamon Press, 1994, 10 vol., 5644 p..

l'attention aux grands systèmes théoriques avait été très soutenue, par Antoine Meillet particulièrement. Le programme du 6ème Congrès International des Linguistes, tenu à Paris, en 1948 montre à quel point les grandes questions sont devenues familières: à la base, des questions de catégorisations d'ensembles, le classement des langues, l'interdépendance entre structure phonique et structure grammaticale, entre morphologie et syntaxe, entre langues voisines; à quoi s'ajoutaient des questions depuis longtemps obsessives: la terminologie, les enquêtes linguistiques, la possibilité de langues auxiliaires et un problème un peu plus nouveau: la statistique linguistique.

En France, après 1945, pendant "Trente Glorieuses" années d'enrichissement et de développement économique et scientifique, l'Université et la Recherche vont être considérablement développées par une politique volontariste de la République; le nombre des étudiants est multiplié par dix, ce qui entraîne un accroissement notable de l'encadrement. Les sciences de la langue sont en outre favorisées par une politique ambitieuse de diffusion de la langue française qui conduit à encourager systématisation de la syntaxe et compilations de vocabulaire. Elles ont donc désormais des utilisateurs nombreux et une clientèle.

2° Les développements des Sciences du langage sont conditionnés par une institution entièrement étatisée, devenue au fil des réformes très complexe, qui à la fois encourage et établit des liens, mais aussi isole, peut féconder ou stériliser. En gros, voici le dispositif.

La chaire du Collège de France occupée brillamment par Em.Benveniste et la Société de Linguistique de Paris assurent le développement des idées de Meillet. Les Universités, qui avaient été actives et hardies depuis la fin du XIXème s., tendent à se fossiliser, à consacrer l'essentiel de leurs forces à la formation des enseignants de tous ordres, exigés par l'explosion scolaire; très traditionnelles, ces formations perpétuent, grâce aux concours comme l'agrégation, les exigences de la critique littéraire et de la philologie. Les efforts de jeunes linguistes pour installer leur discipline seront un long combat, utilisant des institutions marginales. Aux Hautes-Etudes, créées en 1868 pour former des chercheurs, on fait de la recherche surtout philologique dans la 4ème Section. En 1947, grâce à L.Febvre et F.Braudel, sera créée une nouvelle section, ouverte à l'histoire et à l'économie, où des équipes de recherche linguistique se constitueront dans ce qui deviendra l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales; s'y illustreront R.Barthes, A.J.Greimas, de nombreux novateurs

Par ailleurs, en 1944-45, le physicien F.Joliot-Curie recrée sur de nouvelles bases un Centre national de la Recherche scientifique, plus ou moins inspiré de l'Académie des Sciences soviétique. Grâce à deux linguistes habiles, M.Roques et M.Cohen, les linguistes y ont dès le début leur part; le CNRS va devenir un considérable facteur de recherche, original et autonome, capable de créer et d'entretenir des équipes de tous genres en liaison avec l'Université; il établira des liaisons permanentes entre la linguistique et d'autres sciences comme la psychologie, l'histoire, la logique, les disciplines de l'ingénieur, etcⁱⁱ. La philologie est longtemps favorisée, correspondant à un élément fondamental de la culture française: le culte du texte. Il faut attendre 1983 pour que soit créée au CNRS une section autonome des "Sciences du langage"; celle-ci s'appelle aujourd'hui "Représentations. Langages. Communication". Elle gère des Unités propres ou mixtes, des Groupes de recherche et des Unités associées (avec l'Université), dont l'organigramme est constamment remanié. Des rapports de conjoncture réguliers permettent, depuis les débuts

ⁱⁱ Voir les *Rapports de Conjoncture* du CNRS, particulièrement 1959, 1984, 1989. Voir aussi *Les Sciences de l'Homme et de la Société en France*, rapport remis à J.P.Chevènement, ministre d'Etat, par M.Godelier, la Documentation française, 1982. Et plus particulièrement le *Rapport sur la Linguistique*, par B.N.Grunig, pp.423-445.

(premier rapport de gestion en 1948), de suivre l'évolution des Sciences du Langage au CNRS.

On ajoutera des centres spécialisés, très anciennement fondés, comme l'Ecole des Chartes ou l'Ecole des Langues Orientales; et, à l'étranger, des centres comme les écoles de Rome, d'Athènes, du Caire ou d'Extrême-Orient.

Telle est l'ossature; elle sera constamment renforcée. Pour animer les Universités, des Centres de recherche sont créés par l'Etat en 1955, assortis de thèses de 3ème Cycle; des postes, en nombre autrefois dérisoire, sont créés à partir de 1960 et des départements entiers à partir de 1970. On y ajoutera la multiplication spectaculaire des revues, des collections, des colloques qui répondent à une demande en expansion. Car il y a aujourd'hui pour la discipline 500 enseignants en poste dans les Universités, 200 titulaires au CNRS. Les échanges avec l'étranger (Allemagne, Italie, Angleterre, Etats-Unis, etc) se multiplieront avec des missions subventionnées. La force de la demande, les intérêts institutionnels en jeu augmentent le cinétisme du renouvellement. Inversement, les mouvements de freinage viendront de l'importance des tâches d'enseignement dans tous les cycles -écoles, collèges, lycées, Universités-imposées aux chercheurs, tâches qui orientent leurs activités vers des concours de recrutement obsolètes et tendent à freiner la hardiesse scientifique. Ces exigences ont cependant pour conséquence bénéfique d'inscrire fortement la communauté scientifique des professeurs dans le système socio-politique français et de permettre ici et là des élans novateurs, grâce à des personnalités d'exception.

3° Les progrès et l'expansion seront très différents selon les domaines et selon les institutions d'appui. On prendra ici pour illustration l'exemple des Atlas linguistiques. On le sait, en 1938, au moment de la mort de N. Troubetzkoy et d'une guerre mondiale déjà commencée, un vaste programme d'Atlas phonologiques était envisagé. S'ensuivirent pour la France quelques réalisations, mais le départ pour les Etats-Unis, en 1946, du principal responsable, A. Martinet, fit avorter l'entreprise. Dans le même temps, en 1939, un élève de J. Gillieron, A. Dauzat entreprenait, à peu près sans aide, une description générale des parlers de France dans la ligne de son maître. Celle-ci est aujourd'hui achevée, avec l'aide du CNRS, avec le concours d'enseignants d'Université et de chercheurs locaux. C'est incontestablement une superbe réalisation, mais qui s'est toujours ressentie d'avoir été définie en dehors du mouvement phonologique, mal reçu en France à l'époque de la fondation. Et qui a eu de la peine à innover, séparée des centres théoriques des Universités et des sources de financement; une vieille tradition française étatique, renforcée par la Révolution de 1792, tend à minorer tout ce qui touche aux dialectes et patois. Même si de fortes améliorations ont été apportées en cours d'enquête par l'emploi des magnétophones, puis, dans les années 80, par l'introduction des ordinateurs qui conduit à confronter des dossiers français et étrangers (création de sociétés européennes, ALE et ALiR), les échanges avec les chercheurs socio-ethnolinguistes, à plus forte raison avec les disciplines hautement formalisées sont restés relativement faibles.

4° Ces difficultés, ces succès, on les retrouve dans les entreprises d'enquête et de compilation. J'en citerai ici plusieurs.

1. Les banques de données. Constituer des inventaires lexicaux est en France une vieille idée; elle s'appuie sur la passion des Français pour les dictionnaires, une passion qui remonte aux glossaires du Moyen Age, qui a une riche histoire et sera illustrée en notre temps (Dictionnaires Robert et Larousse surtout, peu à peu informatisés). Elle remonte à 1932 comme système d'inventaires exhaustifs: les projets exposés alors par Mario Roques seront réalisés en 1936 par la constitution d'un fichier, essentiellement littéraire, l'Inventaire de la Langue française. Elle est développée après 1945 comme instrument pédagogique, surtout pour l'enseignement du français à l'étranger; les compilations réalisées à St-Cloud

sous la direction de G.Gougenheim, à partir surtout de conversations, permettront de constituer le "Français élémentaire". L'entreprise se poursuit d'abord avec des trieuses mécanographiques, puis avec des ordinateurs à partir des années 60 et vise à asseoir l'étude des textes, littéraires surtout au début et à constituer un dictionnaire qui sera le *Trésor de la Langue Française*, achevé depuis peu. Aujourd'hui la base Frantext, en liaison avec des Universités étrangères, offre un corpus exploitable de 180 millions de mots-occurrences, consultable par abonnements. Le problème des relevés de structurations sémantiques et syntaxiques, posé dès le début, est cependant resté relativement à l'écart. Les premiers essais de Traduction automatique démarrent dans les mêmes années 60 (création de l'ATALA en 1960, des centres de Nancy et de Grenoble); mais comme le travail se fait surtout sur échantillons - et cette situation n'a guère cessé-, la nécessité des inventaires de structures ne s'est pas fait sentir avant la création, en 1994, d'un programme CNRS "Cognition, communication intelligente et Ingénierie des langues", en relation avec des projets européens similaires.

Une remarque encore: depuis l'expérience de St-Cloud, les compilations de données de la langue parlée française sont souvent évoquées et commencées, rarement poursuivies (l'Université d'Aix-en-Provence est une exception). Les quelques tentatives informatisées ont été réalisées sur fonds étrangers. Traditionnelle suspicion française pour ce qui n'est pas écrit, encouragée par les analyses de J.Derrida; mise à l'écart, ici aussi, des travaux de terrain peu compatibles avec l'image française du chercheur.

2. L'inventaire des Langues du Monde est une vieille idée qui a reçu une réalisation moderne en 1924 par la publication des *Langues du Monde* (A.Meillet et M.Cohen), œuvre en majeure partie française, plusieurs fois rééditée. Cette œuvre a été constamment poursuivie par les linguistes français et particulièrement par les membres de l'Ecole des Langues Orientales (devenue INALCO). Il suffit de consulter les tables récentes de la Société de Linguistique de Paris pour voir comment cet effort d'inventaires a approfondi certains concepts comme fonctions actancielles, relativation, focalisation, etc. A la vieille tradition d'études indo-européennes s'est peu à peu ajoutée l'étude systématique universelle des familles de langues, posée en termes forts au Congrès de La Haye..

Restait un vide: celui des territoires étrangers occupés par la France, en Afrique surtout; l'effort des autorités françaises avait porté vers la diffusion du français; avaient donc été nettement laissées de côté les langues locales aussi bien que les pidgins ou les créoles. Encouragé par la décolonisation, un effort considérable a été fait de ce côté par des pionniers d'abord, puis fortement encouragé par le CNRS. L'Afrique surtout a été systématiquement étudiée par les équipes du LACITO, puis du LLACAN-CNRS, grâce à des crédits élevés, mais jamais suffisants; des groupes d'étude du créole sont en place un peu partout. Toutes ces équipes, généralement formées auprès de structuralistes comme A.Martinet et A.G.Haudricourt, ont développé des approches de ce type pour aborder ces langues en grande partie orales. Ce qui n'empêche qu'individuellement d'autres méthodes d'inventaire ont pu être utilisées. On ajoutera qu'un *Atlas linguistique de l'Afrique centrale* qui couvre huit pays francophones vise à combiner lexicostatistique et analyses géo-, socio- et ethnolinguistiques.

On dispose là d'une réserve considérable de données, méthodiquement ordonnées; ainsi, lorsque les champs de la phonologie et de la grammaire générale, après 1980, se sont élargis, ce corpus a commencé d'être largement exploité pour des descriptions formalisées de langues exotiques affinant des notions comme celles de marqueurs transcatégoriels, de focalisation, de thématisation, etc.

5° Ces inventaires et analyses sont nécessairement reliés à des études systématiques des fondements du fonctionnement du langage. C'est ce qu'on appelle ici le *noyau dur*,

hautement formalisé et conceptualisé et qui répond à un étrange paradoxe: il est tenu pour le plus nécessaire et le plus prestigieux, mais à cause de son caractère relativement abstrait, des difficultés d'apprentissage des méthodes insuffisamment assuré à l'Université, il est beaucoup moins abondant en chercheurs que les domaines du discours ou des ethno-méthodologies.

1. On mettra à part les études phonétiques qui visent la matérialité du langage. Dès la fin du XIXème siècle, elles avaient une couverture scientifique et une large assise interdisciplinaire; depuis lors, elles ont fait des progrès constants. L'aspect spectaculaire des expérimentations, l'utilité pédagogique des résultats leur assurait une forte vitalité. Le côté scientifique des démarches a été valorisé par une remarque fondamentale: la valeur symbolique de la parole est mise entre parenthèses et le savant peut s'occuper des faits matériels, c.à.d. des continuums acoustique et articulatoire; la démarche phonétique peut donc s'apparenter aux théories physiques et les chercheurs sont en relation avec les ingénieurs. Avec eux, ils ont comme thèmes: les bases de données des sons du français, le décodage acoustico-phonétique dans une reconnaissance automatique de la parole qui a fait beaucoup de progrès, l'étude du dialogue, la modélisation de la prosodie en vue de cette reconnaissance , etc. Les recherches françaises sont relativement récentes, malgré les recherches pionnières de P.Delattre et n'ont une audience internationale que depuis une vingtaine d'années. On constate aujourd'hui que la multiplicité des matériels spécialisés construits, des recherches fondamentales entreprises dans les domaines articulatoire et acoustique à Grenoble, Aix, Orsay, Lannion, etc. ont conduit à une redistribution des champs et des rapports aux sciences connexes et attesté la complexité des phénomènes qui interagissent au sein de la communication parlée et de la communication homme-machine.

2. La phonologie est un lieu de fondation des sciences du langage modernes et l'on ne s'étonnera pas que les meilleurs spécialistes s'y soient attachés en France comme à l'étranger. Même si Troubetzkoy, retour de Paris en 34, écrivait à Jakobson que les Français étaient incapables de rien comprendre aux mentalités slaves et danubiennes et donc à la phonologie, les Français se sont accrochés, aux phonologies classiques d'abord, puis multilinéaires. Comme en phonétique -car ces deux disciplines, phonologie et phonétique, ont tissé entre elles depuis 50 ans des liens subtils-, on constate depuis une dizaine d'années un phénomène de retour aux sources (on reprend,par exemple, les hypothèses de Firth pour bases des théories de la dépendance ou bien les analyses de métrique) et conjointement une explosion de théories différentes qui reposent sur la différenciation entre contraintes et domaines. On verra ainsi mises en vedette les théories de l'optimalité et les problèmes de gouvernement. Un ensemble de boucles et d'avancées, caractéristique de l'époque récente, atteste de la maîtrise et de l'inventivité des chercheurs, mais aussi déconcerte l'historien à la recherche de paradigmes signifiants.

La grammaire s'est trouvée prise dans des tourbillons encore plus significatifs. On relèvera ici un phénomène remarquable: des grammairiens originaux comme L.Tesnière ou G.Guillaume, qui avaient déjà eu des carrières difficiles, ont été relativement peu exploités dans leur pays d'origine; à l'inverse, des théories d'importation, parfois hâtivement digérées, ont recouvert le champ; cette bizarrerie s'explique aisément par le système institutionnel de formation des linguistes français. Ce point fixé, on notera que les temps premiers des grammaires formelles semblent très éloignés. De multiples dérives et hérésies se sont manifestées, liées aux difficultés de la théorie elle-même, à l'élargissement des domaines, aux ouvertures de l'interdisciplinarité. Certains ont estimé que les impasses de la théorie elle-même, incapable de rendre compte de multiples exceptions, que les expériences constamment décevantes de la Traduction Automatique d'autre part contraignaient à des descriptions plus minutieuses établissant empiriquement, ordonnées en matrices, lieux de transformations, des tables de syntaxe-lexique faciles à transcrire sur ordinateurs. D'autres ont poursuivi un lent travail de retrouvailles de concepts, hérités souterrainement de

l'héritage classique, qui avaient été laissés de côté; opérations qui spécifiaient le modèle en le ramenant à un ensemble de principes et de paramètres et à quelques opérations basiques de déplacement. Ce travail de spécification englobant avait l'inconvénient de priver ces grammaires des facultés intégratrices dont elles se vantaient à leurs débuts. Dans les années 80, deux notables grammairiens du français d'obéissance chomskyenne entreprenaient, avec une brillante équipe de proposer, une grammaire d'ensemble du français à laquelle réduire les autres types d'analyse; l'échec de l'entreprise conduisait l'un des responsables à quitter la France et l'autre à abandonner la filière et même l'analyse linguistique; cet échec était d'autant plus cruellement ressenti qu'à la même époque et avec des méthodes très proches, les Allemands de l'Est aboutissaient à la même déconvenue. D'autres difficultés s'y ajoutaient comme celles soulevées par le modèle psychologique de référence dit "cognitif classique" auquel certains milieux connexionnistes substituaient des propositions multiples qui constituaient pour une part un retour à certaines analyses empiriques connues, pour une autre part des ouvertures vers les théories de l'apprentissage ou les analyses psychanalytiques.

On ne peut qu'être confus de simplifier de la sorte des débats d'une extrême richesse qui ont notablement et durablement modifié le paysage conceptuel, même s'ils l'ont rendu parfois incertain. Il nous paraît remarquable que, dans les années 80, soient apparues des théories modulaires, isolant les domaines d'analyse qui correspondaient bien, sur le plan épistémologique, à la sériation par îlots des considérables difficultés soulevées par la rationalité de la méthodologie s'adressant à un lieu symbolique extrêmement complexe, celui du langage.

Dernier point enfin: le passage au premier plan des analyses de l'intelligence artificielle, du dialogue homme-machine, du langage de l'informatique, les formidables progrès des mémoires d'ordinateurs ont conduit à privilégier des théories qui rencontraient ces langages. Raison, parmi d'autres, pour privilégier les grammaires d'unification, exploitées en France dans de multiples rencontres et qui pouvaient s'appuyer sur les compilations de type: syntaxe-lexique; les modèles se prêtent bien à l'écriture de grammaires pour machines, mais en outre, comme théories linguistiques à part entière, articulent explicitement lexique, syntaxe et sémantique et proposent des descriptions proches de la réalisation.

Reste que le problème de base auquel on revient toujours, c'est celui des rapports de la syntaxe et de la sémantique, problème débattu sans relâche depuis l'ancêtre grec, Apollonius Dyscole et qui a pris une nouvelle vigueur au 18ème siècle. La rigueur de la conceptualisation moderne devait conduire à reposer la place de l'interprétation symbolique dans les échanges langagiers. Aussi voyait-on, depuis 1960 en France, mêlées aux propositions sur la syntaxe, s'édifier des grammaires du sens: sémantiques structurales d'abord, conjointement sémantiques énonciatives, enfin pragmatiques et argumentatives qui situaient dans l'action les échanges de la parole, monologique ou dialoguée. Les emprunts aux théories anglo-saxonnes et allemandes étaient nombreux, mais c'est là sans doute que la recherche française a déployé ses analyses les plus originales et les plus fortes. Ici encore on notait conjointement des rencontres avec des problèmes anciens et avec les analyses des sciences voisines: interférences avec la sociologie (interférence à laquelle Meillet avait attaché son nom), avec l'ethnologie, avec la psychologie. Rapprochements enfin avec la philologie d'une part, la didactique de l'autre. Tout cela justifiait sans doute l'extraordinaire engouement pour des analyses de discours qui ont suscité en France une masse énorme de publications et des inscriptions massives aux sujets de thèse du domaine.

Au total, une situation à la fois brillante et confuse, confusion épaisse par l'inscription dans les sciences cognitives. L'exposant a eu assez de naïveté ou d'esprit provocateur pour tenter de décrire à traits grossiers l'ensemble du domaine. La plupart des chercheurs, par nécessité scientifique, assumant les contraintes d'une époque mêlant théoricisme néo-kantien et

empirisme, restent cantonnés dans leur domaine de choix, sans être même capables de l'inventorier totalement. La diffusion par Internet des publications, des propositions des chercheurs et des réponses de critiques qualifiés ne fait qu'augmenter la confusion. Il faut avoir l'esprit un peu esthète pour s'émerveiller des splendeurs d'une construction constamment refaite comme dans les manipulations des représentations numériques.

Reste pour finir à envisager deux problèmes qui me paraissent spécifiques de la situation française: le rôle attribué à l'histoire des théories, le privilège donné à l'emploi du français.

La France, avec l'Italie et l'Allemagne, est l'un des rares pays dans lesquels l'histoire des Sciences de la langue joue un rôle important et dispose d'une ample bibliographie et de groupes de recherche actifs. L'ancienneté de la discipline dans ces pays n'y est bien sûr pas pour peu; et l'habitude de confronter des résultats récents avec de plus anciens est constante depuis les premières grammairies du 16ème siècle, encore plus forte depuis la célèbre Préface de Fr.Thurot à la traduction de l'*Hermes* de J.Harris, commandée par la Convention en 1797. Mais il y a à cela aussi des raisons théoriques: la linguistique est une discipline à fort réinvestissement conceptuel qu'il est utile de connaître. Et beaucoup dans des temps récents se seraient évités le ridicule de présenter comme des révolutions coperniciennes de vieilles lunes d'Aristote et des Stoïciens, vaguant depuis des siècles dans le ciel de la grammaire; à supposer même que les formes de reprise soient différentes, l'examen des translations est toujours instructif pour la signification même de la théorie. D'une autre part, la formalisation d'une théorie ancienne et la confrontation qu'on en fait avec des théories récentes est parlante et permet d'apprécier des valeurs de rendement. Enfin, l'histoire nous découvre le sens du chargement socio-culturel d'une théorie: le langage étant le canal et le but d'une analyse linguistique, celle-ci ne peut être séparée de ses conditions d'apparition. Autant parler de syntaxe sans envisager le sens et la signification des structures. Au reste, les maîtres en linguistique connaissent leur histoire: seuls des épigones nigauds se précipitent sur le contemporain pour être plus sûrs de n'être pas leurs contemporains. Un débat s'est en outre élevé en France parmi ceux-là mêmes qui se souciaient d'histoire. Certains comme E.Benveniste et plusieurs de ses disciples avançaient sous le nom d'hypothèse galiléenne que la linguistique scientifique commençait en 1800 par l'utilisation d'unités isolables et combinables. C'est là une vue superficielle qui se laisse piéger par le discours. Ainsi la grammaire générale du 18ème s., sous un discours philosophique, a défini des unités variables qui s'opposent aux unités constantes des scientifiques et défini ainsi la spécificité des langues naturelles par rapport aux langues artificielles. Sujet profondément fondé par Leibniz et l'idéologue Destutt de Tracy et qui n'a pas fini d'être creusé.

Et un mot ultime, concernant la métalangue: la France est, en linguistique, un des rares pays dans lesquels l'emploi du français comme langue scientifique est régulier, obligatoire presque et même, dans certains cas, fixé par la loi. Cette décision comporte des risques et mérite donc quelque explication. Certes, il serait absurde, pour un linguiste, de refuser l'emploi de l'anglais ou d'autres langues de large interprétation; le plurilinguisme est reconnu aujourd'hui, en Europe, pour une nécessité. Il n'en reste pas moins qu'aux deux niveaux de la métalangue, le choix du français, comme lieu de première analyse, s'impose. Comme lieu de corpus, d'abord: la spécificité du français a été depuis des siècles précisée et chacune de ses tournures confrontée à des équivalents dans les langues apparentées ou non et dans la langue française même. Pour toute discussion d'hypothèses et d'analyses, c'est un instrument de mesure remarquable. Comme lieu d'interprétation ensuite: la France est un des pays dans lesquels la grammaire a été le plus anciennement pratiquée; le français véhicule tout un stock d'interprétations, de métalangages spécifiques, de métaphores qui impliquent les états de société qui se sont succédés. Même si notre pays pratique et connaît les méthodes les plus récentes, comme j'ai essayé de le montrer, il les reçoit à sa façon; et la langue d'accueil n'est pas la moindre des interprétations. Y renoncer serait croire que tout

métalangage grammatical est un canal neutre, indépendant des procédures d'origine. Tout le mouvement français d'histoire de la linguistique a tendu à montrer qu'une théorie linguistique quelle qu'elle soit dépend étroitement de ses modes d'origination et des modulations du fonctionnement social des linguistes.

Au reste, l'histoire de la grammaire française est ici instructive et tend à montrer, à plusieurs reprises, que le monolinguisme imposé par un pouvoir central dominant à de larges portions du monde a des effets pervers. Au 18ème siècle, le puissant mouvement de la grammaire générale a conduit ses tenants à prendre le français comme le modèle de toute langue, à l'imposer à l'Europe comme modèle de pensée et, par voie de conséquence, à exiger des grammairiens de tous pays la stricte observance de sa méthodologie. On sait à quelles instances et apories ce mouvement a conduit; et on sait aussi quelles en ont été les conséquences politiques: l'arrogance française a soulevé des nationalismes furieux, lieux de toutes les imprudences. Trubetzkoy demandait qu'on respecte la relativité des langues et des civilisations; d'un des plus grands linguistes du siècle, cette leçon mérite d'être méditée. Et elle ne signifie pas, loin de là, la fermeture à un monde extérieur que les ordinateurs et le Net rendent chaque jour plus fascinant